

Éditorial

Patrick Laprise, rédacteur en chef

Les épouvantails et la cuisine des livres

Bernie Ebbers avait été reconnu coupable de neuf chefs d'accusation (fraude boursière, complot et sept fausses déclarations financières) portés contre lui en mars dernier. Le 13 juillet 2005, l'ex-p.-d.g. de MCI WorldCom¹, a reçu une sentence exemplaire équivalente à 25 ans de prison par une juge du tribunal fédéral de Manhattan. Âgé de 63 ans, le natif d'Edmonton aujourd'hui établi au Mississippi risquait 85 ans de prison.

Cette sentence apparemment sévère a été considérée comme représentant le minimum requis pour les fautes de gestion de M. Ebbers : « [t]oute peine inférieure ne refléterait pas la gravité du crime » *dixit* la juge Barbara Jones². Les analystes soutiennent que, en faisant simplement passer des déboursments pour des dépenses³, les comptables de la compagnie ont « cuisiné les livres » et trompé les auditeurs à hauteur de 11 milliard US\$. Le but de la manœuvre était évidemment de garder élevée la valeur en bourse de la compagnie afin de soutenir sa stratégie d'acquisition intense. Bernie Ebbers a démissionné juste avant que l'affaire n'éclate au grand jour en avril 2002. MCI WorldCom allait devoir se placer en faillite en juillet. L'effondrement de la valeur de WorldCom, conséquence de la découverte de cette fraude qui cachait un énorme dette, a entraîné la perte de 20 000 emplois et l'action qui avait valu plus de 64 US\$ s'est effondrée jusqu'à ne valoir que quelques sous. En fait de catastrophe, dur de faire pire !

Un procès hors norme pour une fraude unique

C'est la responsabilité personnelle de Ebbers dans ces manipulations que les procureurs étasuniens ont tenté de mettre en évidence au cours du procès, tâche qui n'a pas été facilitée par le fait que Ebbers écrivait rarement

Sommaire de ce numéro

Ana Isable Otero et Annelies Hodge ont participé à un colloque ayant pour sujet l'internationalisation de l'économie sociale et solidaire, qui a eu lieu à l'UQAM en juin 2005. À partir des discussions ayant pris place à ce colloque, elles dressent un portrait de la situation qui les amène à poser des questions ayant une résonance globale, questions qui promettent de revenir à Dakar (rencontre sur la globalisation des solidarités) plus tard en 2005.

Madame Lysiane Roch a participé à un atelier de travail d'une semaine sur la gestion de l'eau comme bien commun et elle nous parle de cette rencontre. L'article permet d'en apprendre beaucoup sur le travail fait au Québec sur cette question, mais aussi sur le mouvement plus large des Universités du bien commun qui commence à faire sa marque au niveau international.

L'héritage commun du Canada et des Nations Unies vers le développement durable se poursuit... (texte en anglais) Le texte de madame Annelies Hodge rend compte de sa participation à la rencontre annuelle de la commission canadienne pour l'UNESCO à titre de bénévole pour l'ONG Équiterre. Cette participation l'a menée à construire une réflexion fort intéressante sur le rôle qu'a joué et jouera le Canada et ses citoyens dans l'établissement d'une société durable.

Madame Véronique Bisailon nous présente le compte-rendu de la conférence de l'IFAT qui s'est tenue en Équateur en mai dernier. Les présentations qui ont été faites dans le cadre de cette conférence mettent bien en évidence l'ampleur des défis auxquels le mouvement du commerce équitable est présentement confronté.

Madame Ana Isabel Otero nous rapporte une conférence donnée par des représentants de la coopérative mexicaine de producteurs de café Maya Vinic et l'association civile Las Abejas. Cette conférence nous permet de connaître l'origine et les activités de cette association et de cette coopérative ainsi que le contexte politique qui a favorisé leur émergence. Monika Firl, de la coopérative de torréfacteurs nord-américaine Cooperative Coffees, a aussi présenté une communication dans le cadre de cette conférence et a soulevé les avantages et les défis de la certification équitable.

des courriels et détruisait toutes ses communications. Sans établir la preuve irréfutable qu'il avait eu un rôle à jouer dans la chaîne de décision, on a pu établir qu'il avait largement profité de la forte valeur des actions de WorldCom et qu'il avait même obtenu un prêt de 400 millions US\$ du conseil d'administration.

Avant d'entendre sa sentence mais se sachant jugé coupable, Bernie Ebbers avait annoncé au début du mois de juillet, à la suite d'un accord à l'amiable avec les procureurs civils fédéraux, qu'il se départirait de 5 millions US\$ en plus de céder la plus grande partie de ses biens immobiliers afin de repayer les personnes et organisations flouées par la débâcle de MCI WorldCom⁴. Cela fut considéré comme faisant partie d'une tentative d'amadouer la juge Jones, renommée intransigeante. Le fait que la nouvelle législation étasunienne, dont nous reparlerons plus bas, force les dirigeants condamnés à léguer leur fortune aux personnes lésées n'est évidemment pas étranger à ce tournant. En fin de compte, la défense de Ebbers, axée sur le fait qu'il ne maîtrisait pas suffisamment les sciences comptables pour savoir ce qui se tramait sous lui, n'aura pas su gagner l'opinion du jury populaire qui décidait de son sort⁵.

Cette condamnation d'envergure, qui se trouve à présent en processus d'appel, est le dernier en date des épouvantails qui s'agitent dans le champ de la haute finance étasunienne et mondiale. Ebbers vient se joindre à un club de décideurs déchus de mieux en mieux garni : Samuel Waksal et Martha Stewart (ImClone Systems), Dennis Kozlowski (Tyco International), et John Rigas (Adelphia Communications) en font partie. Impossible de ne pas être tenté d'ajouter que le prochain sur la liste se trouvera éventuellement à être Kenneth Lay, l'ex-p.-d.g. de Enron, que d'aucuns soupçonnent de dormir moins bien depuis que M. Ebbers a été condamné sensiblement à partir des mêmes faits et de la même défense.

Comme pour Ebbers, ce sont les témoignages de ses subordonnés de l'époque qui risquent de valoir à Kenneth « Kenny-Boy » Lay (comme l'appelait George W. Bush avant d'oublier son existence après le scandale Enron) une longue peine d'emprisonnement. Et sur une note « humoristique » : en pensant à ces personnes peu honnêtes, on sourit un peu. En effet, on imagine mal un « CEO » vedette s'être imaginé prendre sa retraite dans une cellule plutôt que sur une plage de la Barbade !

Une gifle à l'auto-régulation : la loi Sarbanes-Oxley

Certains avancent que chaque cycle de prospérité boursière, tel celui de la « bulle techno » amène son lot d'écarts à la loi et sa vague de tentatives de redressement. Cette fois-ci, la grogne qui a explosé à tous les niveaux aux États-Unis a semblé allonger radicalement le bras de l'appareil étatique fédéral. Au plus haut niveau du gouvernement (entendre la Maison-Blanche), on a vite conclu qu'il fallait faire quelque chose pour redonner confiance aux investisseurs, et éventuellement renflouer les pertes financières de certains.

Cela va sans dire que ces scandales ont été reçus comme une gifle cynique par ceux qui promouvaient l'idée de la responsabilité sociale des entreprises (RSE)

par l'auto-régulation. Ces scandales financiers ont fortement ébranlé le monde des affaires et relancé de plus belle le débat sur la RSE. Les actes frauduleux commis par les dirigeants poursuivis au pénal l'ont été à une époque où, pourtant, on croyait naïvement que les leaders corporatifs avaient retenu les apprentissages des expériences passées. Face à ces événements, comment croire, à l'avenir, que l'appât du gain est muni de ses propres freins ? Cette réflexion s'est visiblement insinuée chez les décideurs à la lumière des cas de Enron et WorldCom. Avec elle, est née la loi appelée Sarbanes-Oxley⁶.

Première véritable réforme des milieux financiers depuis la création en 1934 de la Securities and exchange commission (SEC), la loi a notamment créé le Public company accounting oversight board (PCAOB), une instance d'audit indépendante du gouvernement et des compagnies. Un exemple de l'impact de la loi Sarbanes-Oxley est que ce n'est qu'en versant une cotisation calculée à partir de sa valeur boursière à ce comité indépendant qu'une compagnie gagne le droit d'obtenir l'opinion d'un auditeur financier⁷. La légitimité financière des grandes entreprises est donc devenue dépendante des instances créées par la loi.

En plus de la PCAOB, la loi « SOX » rend financièrement imputables les dirigeants d'entreprises pour certains de leurs agissements. Des dirigeants d'Enron ont ainsi eu à déboursier des millions de dollars après certains jugements obtenus contre eux en invoquant cette loi. Pris au sens large, le but premier de cette réforme est de mieux informer et de rassurer les investisseurs à travers des audits financiers rigoureux et une responsabilisation des dirigeants.

Cette mesure, dont la préparation s'est faite en 6 mois à la suite du scandale Enron, traduisait en quelque sorte les efforts de délimitation d'un terrain de jeu qui s'était par trop étendu. Conséquemment, le dévoilement du catastrophique cas de WorldCom aura servi de catalyseur : « [e]n effet, ce n'est que suite au dévoilement des pratiques frauduleuses de cette entreprise et devant ce qui prenait l'allure d'une crise de confiance majeure, que la classe politique a finalement dû se résoudre à réagir »⁸. Les pressions des entreprises, qui dénoncent la hausse des coûts et la perte de compétitivité entraînées par la régulation, et la réticence des politiciens, auront dû s'estomper face au climat colérique qui régnait après les cas Enron et WorldCom.

Un bilan contradictoire

La loi Sarbanes-Oxley est jugée différemment aujourd'hui qu'elle ne l'était lors de sa création, qui fut la bienvenue. Nadeau (2005) parle du sentiment général du milieu des affaires en disant que « [p]lusieurs pensent que le pendule est allé trop loin et que les compagnies vivent maintenant une réalité de « surgouvernance »⁹. Soulignons à ce propos que la loi ne fait pas de distinction entre les entreprises étasuniennes et les autres : les entreprises européennes doivent aussi s'y conformer. Aux États-Unis, on s'inquiète des coûts trop élevés que la loi engendre chez les petites entreprises cotées en bourse, qui n'ont pas les mêmes moyens que les

grandes multinationales.

D'autres saluent une loi qui punit sévèrement les responsables de certaines fraudes et permet aux investisseurs lésés de regagner un peu des montants perdus en raison des écarts de certains gestionnaires. Ces derniers apprécient le fait que les élites économiques sont beaucoup plus imputables, surtout financièrement, qu'avant la création de la loi. Les médias canadiens, notamment l'équipe du cahier Économie du journal *La Presse*, recommandent chaudement au gouvernement canadien de s'inspirer de la loi Sarbanes-Oxley pour légiférer afin de prévenir des méfaits semblables au Canada¹⁰.

Surtout des questions

Il est clair que les dispositions du milieu politique et du milieu financier à l'égard des sociétés à capital action ont changé depuis 2002. La question que l'on doit se poser à présent est : est-ce que les entreprises sont plus responsables à la suite des réponses virulentes aux scandales Enron et WorldCom ? Sont-elles plus responsables après la mise en place d'une nouvelle réglementation contraignante et la condamnation de dirigeants tels Bernie Ebbers ?

Il est permis de penser que oui, les entreprises sont plus responsables, considérant qu'une certaine crainte a dû s'installer chez plusieurs personnes occupant des postes cruciaux au sein de certains groupes. Apparemment, un certain réajustement devra être opéré maintenant que l'on connaît l'impact d'une loi telle que la SOX. D'autre part, la confiance semble revenir assez rapidement à la suite des mesures prises. La responsabilité semble sortir gagnante de cette suite d'événements.

Mais dans le contexte précis qui entoure les « événements WorldCom », il faudrait peut-être plutôt se demander : responsables de quoi ? Les investisseurs individuels et institutionnels sont peut-être mieux protégés contre des dirigeants véreux et profiteurs, mais qu'en est-il des autres, de ceux qui ne sont pas nécessairement des investisseurs ?

Bien qu'il ne faille surtout pas oublier que le bon fonctionnement de l'économie capitaliste moderne passe par une grande confiance dans les marchés financiers, tout le monde semble oublier dans cette affaire que les entreprises ont d'autres responsabilités ! Il faut s'attrister du fait que des milliers d'emplois ont été perdus au fil des révélations de fraude. Il faut continuer à s'évertuer à trouver des solutions pour que cela ne se reproduise pas et que les tout-puissants actionnaires et investisseurs soient dédommagés. Mais il ne faut pas que l'on en revienne à se concentrer uniquement là-dessus.

De fait, on a peut-être devant nous l'évidence que le secteur privé ne désire réellement fouetter que ce seul chat qu'est la rentabilité. Il est à déplorer fortement que rien dans toutes ces avancées ne touche à la qualité de la vie humaine ou à l'environnement. Dans le cas des scandales, le gouvernement des

États-Unis a dû se rendre à l'évidence : il a la responsabilité de réguler la gouvernance des entreprises. Quand il ne le fait pas suffisamment, l'attrait de l'argent et de la puissance l'emporte sur la peur des lois. Il faut maintenant espérer que, une fois les troubles financiers derrière eux, ce sont les entreprises qui se rendront à l'évidence : elles doivent protéger l'environnement et les individus, pas uniquement leurs employés et leurs chers investisseurs, au risque de se retrouver avec une nouvel « Enron de l'environnement ». Sinon, ce sera à la population de demander que les entreprises soient « environnementalement et socialement gouvernées ».

Dans ce cas précis dont nous avons traité, c'est l'attrait de l'argent qui a permis de réguler l'attrait de l'argent. Nous attendrons peut-être encore longtemps, toutefois, le moment où c'est l'attrait d'un environnement propre et viable ou la qualité de vie des plus démunis qui réguleront l'attrait de l'argent. Une question en conclusion : à quand le moment où les p.-d.g. seront poursuivis avec autant d'ardeur, parce qu'ils s'approprient les richesses de la nature et des pauvres gens autour d'eux ?

¹ Devenu MCI, le nom de WorldCom ayant été pas mal entaché

² Cité in Hewitt, Giles, 2005. « 25 ans de prison pour l'ex-PDG Bernard Ebbers » *La Presse Affaires*, jeudi 14 juillet 2005, p. 1

³ En anglais, « expense » (dépense) signifie un coût encouru pour créer du revenu, alors que « expenditure » (dépensement) se réfère à un paiement, en argent ou par chèque, sans but précis.

⁴ *Le Droit Économie*, 2005. « L'ex-pdg de WorldCom abandonne tous ses biens au civil », mardi 12 juillet 2005, p. 17

⁵ Belson, Ken (New York Times), 2005. « Former WorldCom CEO guilty of \$11-billion fraud: Faces up to 85 years in prison. Ebber's testimony that he was unaware of accounting crimes unconvincing, juror says » *The Gazette*, mercredi le 16 mars 2005

⁶ Rioux, Michèle, 2003. « À la rescousse du capitalisme américain : la loi Sarbanes-Oxley », *Observatoire des Amériques*, janvier, 6 pages, disponible au www.ceim.uqam.ca

⁷ Carmichael, D.G., 2004. « The PCAOB and the social responsibility of the independent auditor », *Accounting horizons*, vol. 18, no. 2, pp. 127-134

⁸ Rioux, Michèle, 2003, *op. cit.* p. 2

⁹ Nadeau, Michel, 2005. « Une nouvelle réalité. La « rue » devient de plus en plus influente dans les décisions des entreprises » *La Presse Affaires*, Forum, lundi 20 juin 2005, p. 5

¹⁰ Ce qui est plutôt paradoxal, car cette même équipe vante habituellement les avantages de la déréglementation... Business Week, 2004. « Ken Lay's lame excuse », New York, 26 juillet 2004, no. 3893, p. 116

Carson, Thomas L., 2003. « Self-interest and business ethics: some lessons of the recent corporate scandals », *Journal of business ethics*, avril, vol. 43, no. 4, pp. 389-94

Cousineau, Sophie, 2005. « Les plus malins » *La Presse Affaires*, samedi 30 avril 2005, p. 1

Demeestere, Mathieu, 2005. « Les patrons véreux courent toujours », *La Presse Affaires*, dimanche 3 juillet 2005, p. 4

L'économie sociale et solidaire comme levier de développement : perspectives de l'Université d'été sur l'internationalisation de l'économie sociale et solidaire à l'UQAM

Compte rendu du colloque sur l'internationalisation de l'économie sociale et solidaire, 9 et 10 juin 2005.

Annelies Hodge et Ana Isabel Otero, étudiantes-chercheuses, CRSDD

L'Université d'été est un colloque sur l'internationalisation de l'économie sociale et solidaire qui a eu lieu à l'UQAM les 9 et 10 juin 2005. Elle précède les événements à venir dans le cadre de la 3^e Rencontre internationale sur la globalisation des solidarités, à Dakar en 2005. Il s'agit d'une bonne opportunité pour plonger dans l'ambiance adéquate pour la préparation des ateliers. De même, c'est un forum d'échanges d'idées et de rencontre des futurs participants. Le déroulement se fait en plusieurs étapes : un panel d'ouverture, synthétisé dans ce texte, un ensemble d'ateliers thématiques et un panel de clôture.

Dans ce panel d'ouverture, les intervenants ont proposé leur vision personnelle des problèmes et des solutions liés à l'économie sociale et solidaire, au développement, aux mouvements sociaux et à la mondialisation. Les interventions étaient aussi variées que les nationalités des intervenants. Ainsi, leurs différentes perspectives annoncent un événement très riche à Dakar.

Les perspectives du Nord et du Sud

Malgré la diversité des participants, nous avons pu dégager certaines généralités, notamment dans les perspectives « du Nord et du Sud ». En général, la vision des participants au Nord est plus pragmatique, plus ancrée dans le monde des idées. Tous les acteurs sont à la recherche de solutions innovatrices encadrées par l'économie sociale et solidaire dans leurs régions. Toutefois, le regard « du Nord » semble être celui de quelqu'un qui vit le phénomène de l'extérieur.

Les intervenants des pays du Sud, par contre, nous ramènent à leur réalité, aux échecs du modèle économique entendu non pas comme un discours, mais comme une partie de leur vie quotidienne. Leur point de vue montre ainsi un panorama moins encourageant. Par exemple, là où la société civile s'organise et entreprend la lutte, il est courant que les leaders des mouvements finissent par être cooptés par l'État. En outre, il existe quelques obstacles à la mise en place de réseaux alternatifs suffisamment solides : parfois les institutions sociales sont inexistantes, les réseaux ne sont pas reconnus par l'État, etc.

Vers un nouveau paradigme

Malgré certaines divergences, tous les participants étaient d'accord sur un point en particulier : il faut un changement de paradigme, il faut innover et trouver des solutions ancrées dans la société civile. Le modèle néo-libéral en place ne marche pas.

Concernant la mise en place de ce modèle néo-libéral paradigmatique, il faut rappeler que la période des années 1960 et 1980 a été d'abord marquée par la course pour le rattrapage économique des pays en développement. Le moteur principal de ce rattrapage consistait en un mécanisme basé sur la culture de rente. Or, l'instabilité des prix des exportations a rendu l'économie de ces pays très fragile. La structure économique défavorable s'est entremêlée avec la structure politique corporatiste, qui s'est avérée être également défavorable à la population. En plus de ces problèmes, la plupart des pays en développement qui ont subi le fardeau de la dette ont été soumis aux programmes d'ajustement structurel à partir des années 1980 pour « favoriser » leur relance économique. Pourtant, même si la surveillance des institutions de Bretton Woods, comme le Fonds monétaire international (FMI) ou la Banque mondiale (BM), a favorisé la croissance économique et la mise en place des entreprises agraires, les conditions sociales ne se sont pas améliorées. Au contraire, les taux de pauvreté ont augmenté en parallèle avec une baisse de la qualité de vie des habitants de ces pays.

La période des années 2000 à 2005 témoigne de la fin du consensus de Washington. La théorie qui entoure son échec est que les politiques néolibérales n'ont pas été appliquées correctement. Même les institutions de Bretton Woods ont reconnu leur échec. En outre, l'aide internationale au développement a décliné au cours des dernières années. Cette aide est dorénavant calculée à partir de la rentabilité du pays en développement. De même, les initiatives pour aider les pays pauvres très endettés (PPTÉ), demeurent limitées. D'autres stratégies, comme celle énoncée par M. Tony Blair, premier ministre de la Grande-Bretagne, en mars 2005, visent à relancer l'aide, à mobiliser d'autres acteurs, à favoriser l'accès

aux services publics et à réduire la corruption. Toutefois, ce sont des stratégies pour remettre en scène les leaders politiques du Nord, ce ne sont pas de vraies solutions parce qu'elles s'insèrent toujours dans la même logique du consensus de Washington. Elles n'osent pas modifier le paradigme en cours, donc les faiblesses fondamentales demeurent. Tel que réitéré par un proverbe du Mali, « quand vous avez une main sur la gueule d'un animal féroce, l'autre main doit servir pour le caresser ». Cela signifie que d'un côté les pays développés continuent à exploiter les pays du Sud et à s'appropriier leurs richesses par le biais du système commercial international, pendant que de l'autre côté, ils mettent en place des programmes d'aide au développement, qui souvent ne fonctionnent même pas puisqu'ils ne prennent pas en compte les besoins réels.

Le possible glissement du paradigme capitaliste interpelle la gauche traditionnelle et met en scène des acteurs auparavant passifs. Dans ce contexte, les différents scénarios permettent de créer un laboratoire de pratiques sociales, d'une autre façon de faire les choses. En ce sens, les forums sociaux, grâce à leur structure, favorisent le débat social et la recherche des voies alternatives. De même, ils concrétisent les valeurs et les idées, questionnent les pratiques en place et promeuvent les mouvements internes de transformation. Il existe, finalement, une multitude d'initiatives qui cherchent à favoriser la mobilisation des ressources internationales.

D'autre part, le modèle néo-libéral a servi au Sud pour se reconstruire autour des acteurs populaires en absence d'autres alternatives. En effet, dans le cadre de l'intervention des institutions de Bretton Woods et de la libéralisation économique, les pays du Sud ont eu de la difficulté à soutenir des politiques sociales. D'autre part, l'État demeure un acteur incontournable. Donc si la société civile n'est pas encore en mesure de le réhabiliter et de récupérer les services publics, il faut coproduire des politiques publiques émergeant des acteurs populaires, publics et privés. Il faut donc renouveler le modèle de développement et construire des instruments nouveaux.

L'alter-mondialisation

Les intervenants ont exposé quelques idées concernant les mouvements alter-mondialistes. Ils ont spécifié qu'il s'agit d'un mouvement contre la mondialisation néo-libérale, mais dont les acteurs sont conscients qu'ils ne peuvent pas renverser la tendance. L'idée est donc de créer une mondialisation plus « noble », qui sort de la logique marchande capitaliste. Il existe une gamme d'événements qui ont contribué à la mise en place de ce nouveau visage de la mondialisation : le sommet de Rio 92 peut être considéré comme le point de

départ, où des milliers de militants de la société civile se sont rassemblés pour discuter de sujets liés à l'environnement. Parmi les autres scénarios on trouve les manifestations contre l'Organisation mondiale du commerce à Seattle en 1999, les Forums sociaux mondiaux de Porto Alegre, la Marche mondiale des femmes, les négociations perturbées pour la Zone de libre-échange des Amériques de Québec en 2001, etc.

Il existe, par contre, quelques contradictions à l'intérieur du mouvement, qui est loin d'être homogène. À titre d'exemple, on trouve une croisade entre la lutte pour la « désindustrialisation » syndicale et la « décroissance durable ». Même si la cible est la même, le combat se livre à plusieurs niveaux et les moyens utilisés ne sont pas forcément les mêmes. Or, cette diversité n'est pas toujours un obstacle. Elle représente aussi un espace ouvert de construction de différentes initiatives.

En ce sens, il faut s'interroger sur l'homogénéité du mouvement alter mondialiste, puisqu'il ne s'agit pas d'un mouvement ouvrier ou d'un mouvement de femmes qui sont conscients de leur oppression. Les luttes menées par les alter mondialistes font face à ce que Beck décrit à l'aide du concept de « société du risque ». Toutefois, cette idée de risque demeure confuse. Elle est difficile à localiser et souvent on a une vision très romantique de la lutte. De plus, les points de vue sont divers, voire contradictoires. Le mouvement en tant que tout manque de cohérence. Il s'agit, peut être, d'un « mouvement de mouvements », d'une convergence de mobilisations civiles. En ce sens, il est difficile de créer des documents officiels qui peuvent laisser la place à des solutions politiques. De même, les participants n'ont pas de mandat politique ni la légitimité politique. Ainsi, malgré le rassemblement des acteurs de la société civile, il n'y a pas de programmes et d'objectifs cohérents. Par exemple, quelques mouvements visent uniquement à réformer les organisations internationales comme l'OMC, d'autres veulent simplement les abolir. La question qui se pose est celle de savoir si le mouvement est apolitique.

La solution envisagée repose sur la remise en scène des Parlements, qui ont été mis de côté lors du processus de la mondialisation néo-libérale. En effet, il semble que le pouvoir exécutif ait pris un pouvoir démesuré aux dépens des Parlements, qui sont les vrais représentants des peuples. De plus, la loi est de moins en moins légitime puisqu'elle n'est pas soumise au débat parlementaire. Ce débat a donc été repris par les citoyens, en dépit encore des parlements. Il faut donc envisager deux stratégies possibles: interpeller les parlements nationaux et passer au

mode politique. Toutefois, il faut assurer la légitimité et la transparence des organismes politiques. En effet, les mouvements sociaux doivent demeurer des espaces de dialogue ouverts et sortir de la logique de la mondialisation dont le discours se conçoit à huis clos.

Lors de l'analyse de la dynamique du Forum social mondial, nous avons pu mettre en contexte les mouvements sociaux. La genèse de ces mouvements internationaux se trouve peut-être au Chiapas, où a eu lieu le soulèvement de l'armée des zapatistes à la suite de la ratification de l'ALÉNA par le gouvernement mexicain. Il s'agit d'un événement fondateur qui a secoué la société civile internationale. À partir de ce moment-là, on peut retracer toute une série de mobilisations contre la mondialisation néo-libérale et ses institutions. De même, c'est là que se situe le début du TINA (There Is No Alternative) et on assiste à une montée importante des luttes internes revendiquant la justice sociale, la lutte contre la pauvreté, le respect de l'environnement, etc., à partir de ce moment. Un simple regard en arrière nous permet de comprendre l'ampleur que les mobilisations sociales ont prise au cours des dernières années : de 15 000 participants au FSM en 2001 à 155 000 en 2005. Il est donc nécessaire de prendre conscience de l'ampleur qu'ont pris les mouvements sociaux et de reconnaître la montée des tensions internes à ces mouvements.

Des solutions alternatives : différentes perspectives continentales

Dans le contexte actuel, où on dénote de fortes mutations de la société, la dynamique de l'économie sociale est victime de certaines tensions. On peut repérer au moins quatre de ces tensions qui surviennent : une logique de repli sur des intérêts nationaux ou corporatistes; une logique de mise en concurrence; une logique de mise sous tutelle publique qui rend l'économie sociale uniquement palliative ou sous-traitante; et une logique de réciprocité et d'apprentissage mutuel qui peut renouveler les formes de solidarité. Une solution possible aux problèmes sociaux est de faire le lien avec l'éducation. Selon la perspective française, il faut remettre en marche les mouvements d'éducation populaire de base, ainsi qu'une formation sur l'économie sociale et solidaire pour encadrer les projets.

Selon la perspective africaine, l'économie sociale et solidaire représente une vraie alternative. L'Afrique a été le continent qui a subi la pire colonisation et dont la politique sociale est la plus dérisoire. Il existe de même beaucoup d'inégalités, il n'y a pas d'équilibre face à la domination et le problème du contrôle des ressources est alarmant. Néanmoins, il est possible de soulager la pauvreté et l'exclusion grâce à l'organisation des commu-

nautés et à leur insertion dans le réseau de l'économie sociale et solidaire.

Le cas de l'Amérique latine n'est pas plus encourageant. À titre d'exemple, en 1997, au Pérou, on trouve 12% de chômage, 33% de pauvreté et 45% de sous emploi. Il s'agit, en fait, de la région qui possède le plus d'inégalités, où le chômage, le sous emploi et la paupérisation s'accroissent constamment, notamment dans les milieux urbains. Par exemple, 40% de la population n'obtient que 4% du revenu total national, alors que 10% des habitants se prévaut de 40% du revenu. De plus, le revenu par habitant ne cesse de décroître. Dans un tel contexte, il est normal d'éprouver de la méfiance vis à vis du système politique et des institutions. De même, les populations ont perdu la confiance dans l'économie de marché.

La réponse de Lima 1997 se base sur l'idée de l'économie populaire¹. En fait, les accords de Lima de 1997 proposent une ligne de pensée sociale, qui s'articule autour de la création de réseaux sociaux. Par comparaison, la rencontre de Québec 2001 s'est tenue dans le même contexte de pauvreté et d'exclusion sociale qu'auparavant, mais les participants avaient déjà pu, à cette occasion, constater la montée d'initiatives émergeant du Sud. Cette mouvance est appuyée par des rencontres comme le FSM, qui alimente le réseau d'économie sociale et solidaire. De plus, la lutte contre la pauvreté s'accompagne de la lutte contre la corruption et pour la démocratie. Certaines concertations se font entre le gouvernement et la société civile.

La solution généralement proposée, encore une fois, est la recherche d'alternatives proches de l'économie sociale et solidaire. Toutefois, il semblerait que ces initiatives demeurent encore fragiles, notamment sur le terrain de l'économie sociale qui se base sur les coopératives et les mutuelles. Il faut d'abord une législation qui les protège. Ensuite, la logique de la concurrence s'empare souvent de ces organismes et empêche la coopération. Finalement, le secteur informel a peu de représentation au sein des institutions. Ainsi, malgré le déficit démocratique et politique qui émerge de ces relations, les organisations sociales ont besoin de l'intervention de l'État pour les soutenir. Peut-être les avantages d'agir en réseau sont-ils susceptibles d'avoir une incidence importante sur l'équilibre du système national en crise? Également, l'économie sociale Nord-Sud peut être porteuse de solutions locales au développement.

Conclusions

Les intervenants ont proposé toute une gamme de solutions. Toutefois, la question est toujours de savoir comment on va répondre au paradigme

néo-libéral, quels sont les mouvements qui permettent de trouver des alternatives réelles et viables à long terme, de sortir de la logique de survie. Une réponse pourrait être de relier tous les sous-systèmes alternatifs (finance responsable, commerce équitable, social et solidaire, micro finances, etc.) et de créer un grand système ancré dans la société civile. Toutefois, aller en ce sens impliquerait un changement de mentalité de la majeure partie de la population, tâche qui n'est pas évidente. On retient de ces interventions que la construction d'un nouveau paradigme a commencé. Une sorte de révolution « copernicienne » est en vue, où l'économie sera replacée au service de la personne, comme le soleil au centre de la galaxie. La tendance existe, il faut seulement continuer à avancer afin d'arriver à un stade final.

En ce sens, les différents points de vue exprimés dans le panel, autant du Nord que du Sud, nous ont permis d'avoir une discussion ouverte et polyvalente à propos de la problématique générale abordée dans ce colloque. Rappelons que le point central en était la recherche de solutions. De plus, étant donné que Dakar est un forum de rencontre qui rassemble des participants provenant de plusieurs points de la planète, il s'avère être un espace très riche d'échange d'idées, où toutes les nationalités peuvent se rencontrer pour exprimer leurs préoccupations et leurs visions d'un monde plus juste et plus équitable. Ainsi, Dakar représente une étape décisive dans la continuation d'un parcours qui ne fait encore que s'esquisser.

Participants :

Gérald Larose (GESQ – Groupe d'économie solidaire de Québec)
Pierre Beaudet (Alternatives)
Dorval Brunelle (Groupe de recherche sur l'intégration continentale – UQAM)
Danièle Demoustier (Institut d'études politiques de Grenoble)
Abdou Salam Fall (RIPESS)
Humberto Ortiz (Groupe d'économie solidaire du Pérou)
Mirta Vuotto (Université de Buenos Aires)

¹ Il y a eu un séminaire à Lima, Pérou, en 1997 afin d'analyser l'étendue des innovations de développement communautaire. La rencontre était prévue pour 50 personnes, toutefois elle a finalement réuni 235 personnes de 21 pays. Suite aux débats, les participants ont proposé une vision du développement social et économique qui devrait répondre aux besoins fondamentaux. Le grand défi lancé à Lima était de transformer les priorités économiques et de rompre avec la logique de l'optimisation et de l'accumulation de capital. Une nouvelle rencontre a eu lieu à Québec en 2001. Les participants de cet événement ont encouragé la construction d'alternatives et la recherche d'innovations sociales. La troisième de ces rencontres est prévue à Dakar en 2005.

Réseau des Universités du bien commun: une Faculté de l'eau au Québec?

Compte-rendu de l'atelier de travail multidisciplinaire sur la gestion de l'eau comme bien commun

Lysiane Roch, étudiante-chercheure, CRSDD

Contexte de l'atelier

Dans la semaine du 30 mai 2005, la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable participait au Symposium sur la gestion de l'eau comme bien commun au Québec, qui a réuni une trentaine de chercheurs québécois et étrangers, ainsi que des intervenants du milieu. Cet atelier de travail avait trois principaux objectifs. D'abord, il visait à susciter une réflexion sur une participation éventuelle du Québec au réseau des Universités du bien commun, par la création d'une Faculté de l'eau. L'atelier devait aussi permettre aux chercheurs québécois et étrangers d'explorer des voies pour mieux articuler différents secteurs de la recherche et rendre les résultats de ces recherches accessibles aux milieux concernés. Enfin, il visait à identifier les besoins, intérêts et attentes des différents acteurs du domaine de l'eau de façon à ce que les chercheurs puissent les prendre en considération dans leurs activités de recherche.

Le réseau des Université du bien commun est né en 2001 de la rencontre d'universitaires d'un dizaine de pays qui répondaient à l'appel de Riccardo Petrella, économiste de l'Université catholique de Louvain, en Belgique. L'Université du bien commun va à l'encontre de deux tendances que l'on observe actuellement en éducation: la marchandisation de la connaissance et la privatisation de l'éducation. Allant dans la direction opposée, cette université alternative est au contraire un lieu de développement des savoirs qui permettent de mettre en pratique le bien commun à l'échelle locale ou mondiale. Pour Monsieur Petrella, le bien commun se définit comme « l'ensemble des principes, institutions et ressources qu'une société se donne pour permettre à chacun de ses membres de bénéficier du droit à la vie et de vivre ensemble dans le respect des diversités des autres communautés, dans des relations pacifiques, dans le respect des droits des générations futures, avec une gestion de la planète durable »¹.

L'Université du bien commun comprend quatre facultés : la Faculté de l'eau, la Faculté de l'altérité, la Faculté de la mondialité et la Faculté de l'imagination. Parmi celles-ci, la Faculté de l'eau est celle dont la mise en œuvre est la plus avancée à l'échelle mondiale. Le symposium a permis de montrer la diversité des expériences en cours. La première Faculté de l'eau a vu le jour en Italie. Pendant six semaines, des sessions ont été offer-

tes aux mondes de l'éducation, des administrateurs locaux, des associations et de l'économie sociale. En France, une Faculté de l'eau a été lancée par le conseil général du département de Val-de-Marne. Différents projets, tels que la construction d'un grand bassin alternatif pour les eaux pluviales, sont mis en œuvre et sont accompagnés d'un travail d'éducation auprès des jeunes. Un *Festival de l'Oh!*, qui touche le grand public, permet entre autres choses de partager les connaissances et de susciter des débats. À l'Université de Corte en Corse, une Faculté de l'eau se prépare. Celle-ci sera intégrée à même l'université et comportera une composante recherche et une composante recherche-action. Dans un esprit de démocratie cognitive, on invitera la collectivité à déterminer les problèmes qu'elle considère importants. Des sessions spéciales permettront à des experts, experts-profanes et citoyens d'échanger entre eux. Finalement, au Brésil, la Faculté de l'eau n'existe pas encore, mais l'Université du Rio dos Sinos envisage de l'intégrer sous la forme d'un cours de spécialisation sur l'eau. S'inscrivant dans une perspective de transdisciplinarité, d'éducation permanente et de développement régional, ce cours permettrait d'éduquer et de préparer des professionnels de l'eau pour le débat et la production de nouvelles connaissances. Il réunirait aussi des spécialistes qui pourraient repenser ensemble les politiques, les engagements des organismes publics et leurs actions dans une optique de continuité de la vie.

Derrière la diversité des initiatives en matière de Facultés de l'eau se cache une perception commune de *l'eau comme bien commun*. Pour toutes les Facultés existantes ou en émergence, l'eau est un patrimoine commun de l'humanité, elle appartient à tous les êtres vivants. L'eau, parce qu'elle est la vie, ne peut être considérée comme une marchandise. Les Facultés de l'eau cherchent donc toutes à favoriser le développement des savoirs nécessaires pour gouverner l'eau de façon à ce qu'elle soit disponible pour tout le monde, autant pour les générations actuelles que les générations futures.

Une Faculté de l'eau au Québec?

L'idée de mettre en œuvre une Faculté de l'eau au Québec a été reçue fort positivement par les chercheurs et les acteurs présents au symposium.

L'atelier de travail a permis d'échanger sur le contenu qu'on devrait retrouver dans une Faculté de l'eau au Québec ainsi que la forme qu'elle pourrait prendre. Sur le plan du contenu, de nombreux éléments ont été mis de l'avant. Notons, par exemple, les questions de l'éducation, des rapports avec les autochtones, l'importance de ne pas nier l'existence de conflits et de penser des moyens de les résoudre, les représentations de l'eau, la privatisation, les politiques publiques, le rapport entre les femmes et l'eau et les relations internationales. Ces objets ne constituent qu'un échantillon des préoccupations des participants à l'atelier.

En ce qui concerne la forme, plusieurs éléments de réflexion sont aussi ressortis. L'importance de rejoindre le citoyen constitue une préoccupation fondamentale de certains participants et des moyens concrets d'y arriver ont été proposés. Pour d'autres, le citoyen ne devrait pas constituer le public cible, la Faculté de l'eau devrait plutôt chercher à rejoindre des groupes, organismes ou personnes qui interviennent auprès d'eux, tels que les organismes de bassin versant et les enseignants. Il est aussi nécessaire de faire la jonction entre le savoir savant et le savoir devenu savant. Enfin, l'articulation entre la pratique et la réflexion théorique constitue un défi important à relever.

Une Faculté de l'eau du Québec serait distincte tout en étant inscrite dans un réseau plus large avec les autres Facultés. Cette mise en commun a aussi été l'objet de discussions entre les participants. Comment peut-on s'organiser pour constituer un réseau de partage d'expériences? Des rencontres entre des représentants de toutes les Facultés seraient fort enrichissantes, mais plutôt difficiles à concrétiser pour des raisons techniques et financières. Un réseau virtuel pourrait constituer une alternative. La question de la mise en commun a soulevé la difficile question de l'institutionnalisation. Qui abritera l'Université du bien commun? Qu'est-ce qui sera abrité dans cette institution? Quelle utilisation sera faite de ces savoirs? Ce sont autant de questions sur lesquelles il sera nécessaire de se pencher.

Pour mettre en place une Faculté de l'eau au Québec comme pour assurer le réseautage des différentes Facultés du réseau des Universités du bien commun, des comités doivent se former pour assurer un suivi des principales réflexions qui ont émergées de l'atelier de travail. Cette semaine d'échanges, plutôt que de définir précisément ce que sera la Faculté de l'eau au Québec, a plutôt servi à faire ressortir les préoccupations de chercheurs et d'intervenants sur le contenu et la forme que celle-ci devrait prendre. Maintenant, il reste à différents participants de se mettre ensemble pour construire, à partir des matériaux et des outils

qu'on leur a proposés, les fondations d'une université bien différente. La suite reste à venir...

¹ Entrevue réalisée avec Riccardo Petrella le 1^{er} juin 2005. Cette entrevue est disponible dans le bulletin de la Chaire Mondialisation Citoyenneté Démocratie (août 2005).

Sites Internet du Mois

> Groupe d'études et de recherches sur les mondialisations (GERM)

www.mondialisations.org/php/public/index.php

Pour tous savoir sur les mondialisations. Site multilingue qui se consacre à expliquer et diffuser les phénomènes et les enjeux liés aux mondialisations en cours. Le GERM s'intéresse aux *mondialisations en cours dans tous les champs*, et non uniquement celui de l'économie auquel la mondialisation est trop souvent associée.

Ce site, de grande taille mais bâti d'une manière compréhensive de façon à ne pas s'y perdre, réunit plusieurs sources d'information sur la mondialisation en plus de proposer les travaux de recherche du GERM. Un site qui apparaît incontournable, particulièrement avec sa rubrique (auto)formation pour ceux qui débutent!

> Comité sectoriel de main-d'oeuvre de l'environnement

www.csmoe.org

Site de recherche d'emploi dans le domaine de l'environnement

The Canada-United Nations Legacy Towards Sustainable Development Continues...

By Annelies Hodge

Annelies Hodge (hodge.annelies@courrier.uqam.ca) est Australienne, candidate au MBA-recherche à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM. Son mémoire, en cours d'écriture, porte sur le changement organisationnel et le leadership vers le développement durable. Elle est ainsi membre de la Chaire de responsabilité sociale et le développement Durable à l'UQAM, chercheure pour le Projet DuDE à l'UQAM, ainsi que bénévole pour la division commerce équitable chez Équiterre.

It appears, at least to an outsider like myself, that Canadians everywhere are putting their minds, bodies and souls into the sustainability agenda. Already whilst on the train heading down to the 45th Canadian Commission for UNESCO Annual General Meeting in Toronto titled "Sustainable Development: Learning and Living Together" on the 10th of March, a friendly conversation I had with a fellow passenger turned into a pleasant discovery. Yes, I'd found another committed advocate of sustainability – this time it was Professor Marjolaine Saint-Pierre from The Faculty of Education and Pedagogy at the Université du Québec à Montréal (UQAM) who was also off to the same conference. Such events seem to happen to me on such a regular basis that it doesn't even seem to surprise me anymore. We're talking about Canadians who Jean Chrétien recognized are committed to everything that the UN stands for (the rule of law, social and political justice, international co-operation, the setting of universal standards and the peaceful resolution of disputes¹), which also happens to be much of what is necessary for achieving sustainable development.

The conference itself was a fascinating look at Canada's creative potential. Équiterre – who I was representing as a proud volunteer of this well-respected environmental organization – was just one of a collection of grass-roots players invited to the conference. Sierra Youth Coalition Canada, supporting the greening of campuses including that of UQAM under the Projet DuDE, Canadian Biospheres Reserves Association, and the educational alternative provided by CSQ-Brundtland Schools amongst others were some of the examples of creative social entrepreneurship Canadian style. The fact that UNESCO made the effort to invite us all, and ensure that the conference was as sustainable as possible right down to the coffee we were drinking, showed that they were committed towards progressing the sustainability agenda. The fun artistic displays with meaning from Canada's

rising poets, musicians and comedians throughout the conference reminded us all of the power of the arts as an educational tool and the importance of innovative solutions in achieving sustainability goals.

This revealing look at the diversity and capacity of Canadians working with the UN towards realizing the ideals of sustainability was a pleasing discovery. On digging a little deeper I realized that this was hardly a new phenomenon – the Canada-UN commitment for sustainable development is a legacy which can be traced back to the UN's beginnings just after the Second World War.

Canada was one of the 49 original members of the now 191 nation-strong UN², after Stalin's, Roosevelt's and Churchill's resolve to establish "a general international organization to maintain peace and security" in 1945³. Even then Canada participated in important precursors towards the development of the UN sustainability agenda: the founding of the International Union for the Conservation of Nature and Natural Resources (IUCN) – otherwise known as The World Conservation Union – in 1948; the 1951 publication on the state of world nature protection in 1950 – one of the principal precursors of the Brundtland Report; and the 1972 general assembly of the IUCN on conservation and development in Banff (Canada)⁴.

Several Canadians have also made an important impact on the Canada-UN sustainable development agenda. The Canadian Maurice Strong organized a seminar in France in 1971 on the environment and development, a forerunner of the 1972 UN Environment Conference in Stockholm. As a result of the Stockholm propositions – where the necessity of developing in a manner that respects the environment and efficiently manages natural resources was presented – the UN Environment Program (UNEP) was established with Maurice Strong as its first director. At the first UNEP meeting Maurice Strong insisted on the necessity to promote "ecodevelopment", a type of development which takes account of environmental constraints over the long-term⁵.

Despite the support of pioneers such as Maurice Strong for the term "ecodevelopment" the word "sustainability" gained favour during the late 1970s and early 1980s. This is when the question of a new economic order or a different type of development grew in importance, in light of increas-

ing environmental constraints and catastrophes. Whilst use of the term “sustainable development” can be found in literature dating back to 1976, it wasn’t until the vast international consultation of the World Commission of the Environment and Development, otherwise known as the Brundtland Commission (created after the failed 1982 UN Conference on the Environment in Nairobi), that the term became widely recognized⁶. The Brundtland Commission’s 1987 Report titled *Our Common Future* ratified the growing popularity of the term and offered the most widely quoted definition⁷. “Sustainable development”, an expression supported by Maurice Strong who was then a member of the Commission, is more than just “ecodevelopment” which he advocated 15 years earlier. It attempts to reconcile not just economic development with environmental protection but also implies social-political dimensions such as social equity, democracy, human rights and peace⁸.

In response to such events the Canadian Prime Minister at the time, Brian Mulroney, announced at the 1988 United Nations General Assembly that Canada was poised to launch and fund a sustainable development institute. The International Institute for Sustainable Development (IISD) was launched in Winnipeg in 1990⁹. Fifteen years later the IISD is ranked as the world’s most effective sustainable development research organization¹⁰.

The Brundtland Report also became the basis for a multitude of conferences and diverse research, the most important being the 1992 UN Conference on Environment and Development (UNCED) also known as the “Earth Summit” in Rio de Janeiro. During this meeting the assembled leaders adopted the Framework Convention on Climate Change, the Statement of Forest Principles, and Agenda 21 (a 300-page plan for achieving sustainable development in the 21st century). The UN Framework Convention on Climate Change and the Convention on Biological Diversity (with the secretariat of the later based in Montreal) were opened for signature. The Commission on Sustainable Development was also established with the mandate to monitor and review the implementation of Agenda 21¹¹.

In this same year as the Earth Summit the Canadian Elizabeth Dowdeswell became the Executive Director of UNEP¹², and her eloquent speeches on the necessity of a more ecologically and socially responsible development must have enlightened many a conference¹³.

Since then Canada has continued to participate in UN efforts towards advancing the sustainable development agenda including the 1997 United Nations General Assembly special meeting as a five-year review of Earth Summit and the 2002 ten-

year review at the World Summit on Sustainable Development (WSSD) in Johannesburg, amongst others.

During this period the Canadian government also took measures towards advancing the UN’s sustainability agenda both nationally and internationally. For example a Commission of the Commissioner on Environment and Sustainable Development (CESD) was mandated through legislation to audit the federal governments’ implementation of its environment and sustainable development commitments. Canada also signed on to agreements such as Agenda 21 and the Kyoto Protocol that form the foundation of the movement towards International Environmental Governance (IEG), and took leadership in this field by presenting a paper at the September 2000 informal meeting of environment ministers from around the world in Bergen. This paper advocated the need for increased discussion about IEG and how it could be pursued (by strengthening the various international environmental organizations such as UNEP, or by creating a new, more powerful and centralized organization parallel to the World Trade Organization). Canada also actively campaigned for IEG to be included on the agenda at the WSSD. The Canadian David Anderson, in his role as president of UNEP’s Governing Council and Federal Minister of the Environment, was one of the key champions advancing this position¹⁴.

This year’s launching of the United Nations Decade of Education for Sustainable Development was a timely reminder of the commitment needed to attain the Millennium Development Goals (including environmental sustainability) over the coming decade. No doubt the Canadian Louise Fréchette, Deputy Secretary-General of the UN, also had a say in this and other related sustainable development decisions.

So basically, we can trace a significant impact of Canada and Canadians working with the UN to develop the sustainability agenda over six decades. But have Canada, Canadians and the UN done enough to date? And how will the Canada-UN legacy continue in the future?

Unfortunately most researchers would probably answer “no, no, no” to the first question. Whilst the Canadian government has made important inroads, Canada remains the third worst country in the world in terms of its ecological footprint at 21.1 acres per capita. Canadians themselves still have a long way to go to achieve the “one-tonne challenge” yet alone reduce their consumption to a much more sustainable level (estimated at 4.6 acres per capita¹⁵). As far as the UN is concerned, despite the large amount of publicity generated by their conferences and efforts worldwide we are still

a long way from achieving the millennium development goals¹⁶ targets set for 2015. During the launch of the Millennium Development Goals Report 2005 Kofi Annan stated that “if current trends persist, many of the poorest countries will not be able to meet many – or perhaps any – of the Millennium Development Goals”. It remains unclear as to how much more the UN – with its’ budgetary, legislative and structural constraints – can actually do in advancing a world-wide push towards sustainability. The preamble of Agenda 21 makes the case for the necessity of a “global partnership for sustainable development”¹⁷, however in a world where nation-states are free to choose not to participate and no global authority has the final say, a unified global approach will continue to pose difficulties¹⁸.

As far as the second question is concerned the relationship between Canada and the UN over the next years will most likely develop much as it always has. Whilst some have called for widespread changes to the UN (such as it’s becoming a final elected global authority with the power to legislate and enforce international standards and programs) as necessary in order to achieve sustainable development and combat the constraints already mentioned¹⁹, I have not seen any such advances from the current minority government. Hence I believe that Canada will continue to be a strong advocate of the UN sustainability agenda amongst others, however it will most likely not push for major UN reform. In any case, given the ingenuity and interest amongst Canadians for the ideals and the necessity of sustainable development, I’m sure that many more Canadians will leave their significant mark on the way in which the UN sustainability agenda develops in the future.

By the way, my train ride back was just as entertaining. This time my fellow-passenger was one of the speakers at the UNESCO conference – Professor Jean-Guy Vaillancourt from the Université de Montréal – whose inspiring insights only reaffirmed my belief in Canadians passion for the sustainability agenda. Someone once said that the wealth of a nation is measured by its people – if this is so then the cordiality, creativity and community of Canadians will, I’m sure, allow them to rise to the sustainability challenge. In a way we’re all just fellow-passengers trying to turn our train towards a more promising direction, and well, I’m sure glad that the Canadians are on board.

¹ These principles and their relation to UN and Canadian values are articulated by Jean Chretien in his “Message from the Prime Minister”. 2000. *The Canadian Reference Guide to the United Nations*. Minister of Public Works and Government Services, Ottawa, p. 3.

² *The Charter of the United Nations, San Francisco, 26 June 1945*, on-line: <http://untreaty.un.org/ENGLISH/>

bible/englishinternetbible/partI/chapterI/treaty1.asp#N2.

³ This declaration was made after the three leaders met during the Yalta Conference on the 11th of February 1945. UN Milestones, on-line: <http://www.un.org/aboutun/milestones.htm>.

⁴ Vaillancourt, Jean-Guy. 1995. “Penser et concrétiser le développement durable”, *Ecodecision: Revue environnement et politiques*, vol. 15, p. 24-29

⁵ Vaillancourt, Jean-Guy. 1995. “Penser et concrétiser le développement durable”, *Ecodecision: Revue environnement et politiques*, vol. 15, p. 24-29.

⁶ Vaillancourt, Jean-Guy. 1995. “Penser et concrétiser le développement durable”, *Ecodecision: Revue environnement et politiques*, vol. 15, p. 24-29.

⁷ The most widely quoted definition of sustainable development was published in the Brundtland Report “Our Common Future” by the WCED in 1987 referring to “development which meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs.”

⁸ Vaillancourt, Jean-Guy. 1995. “Penser et concrétiser le développement durable”, *Ecodecision: Revue environnement et politiques*, vol. 15, p. 24-29.

⁹ *FAQ about IISD*, on-line: <http://www.iisd.org/about/faq.asp>.

¹⁰ This was the result of a GlobeScan Survey of Sustainability Experts in 2004. IISD. 2005. “IISD Ranked as Most Effective SD Research Organization: Experts rank IISD at the top of the list”, on-line: http://www.iisd.org/media/2005/feb_11_2005.asp.

¹¹ Elliott, Lorraine. 2004. *The Global Politics of the Environment*. New York University Press, N.Y., p. 17.

¹² Canadian Government. 2000. *The Canadian Reference Guide to the United Nations*. Minister of Public Works and Government Services, Ottawa, p. 76.

¹³ For examples of Elizabeth Dowdeswells’ passionate speeches refer to her address of the World Summit for Social Development in Copenhagen on March 7, 1995, on line: <http://www.un.org/documents/ga/conf166/una/950307152827.htm>, or her address at the United Nations International Conference on Population and Development on September 6, 1994, on line: <http://www.un.org/popin/icpd/conference/una/940909162653.html>.

¹⁴ Canadian Youth Summit Team. 2001. “Ministry of Holism: National and International Governance for Sustainability” prepared by the Canadian Youth Summit Team, November, on-line: www.unac.org/youth_sd/youth_e/GovernancePPaper.pdf

¹⁵ Redefining Progress’s 2004 Footprint of Nations Report analyses the ecological footprint of more than 130 nations and ranks Canada as having the third worst ecological footprint after the US and the United Arab Emirates. 2004. “Rich Nations Cobbling up Resources at an Unsustainable Rate”, Environmental News Service March 30, on-line: <http://www.waterconserve.info/articles/reader.asp?linkid=30579>.

¹⁶ Annan, Kofi. 2005. “Secretary-General’s remarks at the launch of the Millennium Development Goals Report 2005” New York, June 9, on-line: <http://www.un.org/apps/sg/sgstats.asp?nid=1501>.

¹⁷ The Agenda 21 preamble specifically states that “no nation can achieve this on its own; but together we can - in a global partnership for sustainable development”, on-line: http://www.un.org/esa/sustdev/csd/about_csd.htm.

¹⁸ Heinrich, Dieter. 1995. "Sustainable Development Requires a New United Nations", *Ecodecision :Revue environnement et politique*, vol. 15, p. 47-49.

¹⁹ Heinrich, Dieter. 1995. "Sustainable Development Requires a New United Nations", *Ecodecision :Revue environnement et politique*, vol. 15, p. 47-49.

> RESTEZ BRANCHÉ!

www.crsdd.uqam.ca

La nouvelle adresse du site Internet de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable

crsdd@uqam.ca

La nouvelle adresse courriel de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable

NOUVELLES PUBLICATIONS DE LA CHAIRE

«**La régulation sociale : un concept au centre du débat récurrent sur la place relative de l'acteur et du système dans l'organisation des rapports humains en société**»

Les cahiers de la Chaire – collection recherche—No 01-2005

Par Expert Iconzi

Sous la direction de Corinne Gendron

«**Les codes d'éthique: de la déontologie à la responsabilité sociale**»

Les cahiers de la Chaire – collection Recherche—No 03-2005

Par Corinne Gendron

«**Enseigner la RSE : Des recettes utilitaristes à une réflexion critique sur l'entreprise comme institution sociale privée**»

Les cahiers de la Chaire – collection Recherche—No 04-2005

Par Alain Lapointe et Corinne Gendron

Le commerce équitable pour un monde meilleur! ¹

Compte-rendu de la conférence de l'IFAT 2005, Quito (Équateur)

Véronique Bisailon, étudiante-chercheuse, CRSDD

Du 1^{er} au 7 mai dernier, la conférence bisannuelle de l'International Federation of Alternative Trade (IFAT) avait lieu pour la première fois en Amérique Latine, soit à Quito, en Équateur. Cette conférence avait pour titre : « Le commerce équitable pour un monde meilleur! » La difficulté qu'ont eu certains participants à obtenir leur visa pour leur séjour dans le pays a froidement rappelé le contexte dans lequel s'inscrit le commerce équitable : celui d'une mondialisation économique qui vise à rendre la circulation des biens et services plus facile, mais qui reste impitoyable quant à la libre circulation des personnes. Les 250 participants de la conférence provenaient de 45 pays de tous les continents. Quoique la plupart représentaient l'un des 270 membres de l'IFAT, plusieurs participants n'étaient pas membres. Certains envisageaient de rejoindre l'organisation, d'autres y étaient plutôt comme observateurs, mais tous étaient très intéressés par le commerce équitable.

En présentant le plan stratégique de l'IFAT pour la période 2003-2006, le nouveau directeur général de l'organisation a donné le ton de la conférence. Le développement de marchés pour les produits équitables est l'objectif premier. D'ailleurs, les présentations et ateliers de travail gravitaient principalement autour de ce thème et de celui d'un système de contrôle de la qualité figurant au second objectif, soit le renforcement de la crédibilité du commerce équitable. L'IFAT s'est donné comme troisième objectif stratégique celui de faire la promotion du commerce équitable en participant par exemple aux activités prévues lors de la Journée mondiale du commerce équitable qui a eu lieu le 14 mai dernier. Enfin, la croissance de l'organisation et la consolidation des régions constituent les deux derniers objectifs du plan stratégique.

La qualité demeure le leitmotiv.

Un commerce équitable ou des commerces équitables?

Carol Wills, l'ex-directrice générale de l'IFAT, a présenté le fruit d'une petite enquête qu'elle a faite auprès d'acteurs du commerce équitable sur la vision que porte le mouvement². Les acteurs ne partagent pas une conception exclusive et originelle du commerce équitable. Celui-ci est à la fois vu comme une activité de charité pour assister les pauvres, une réponse à la pauvreté et à la marginalisation des femmes, une façon alternative de faire des affaires, un mouvement politique, un mouvement de solidarité avec les personnes et les pays les plus opprimés ou

un véhicule de valeurs. Depuis les débuts du commerce équitable, la conception que s'en font les acteurs a aussi changé, étant de plus en plus orientée vers le marché et vers la satisfaction des demandes des consommateurs. Acheteurs et producteurs ont été poussés à devenir plus réalistes du point de vue financier et relativement à leurs pratiques commerciales, ce qui a engendré une amélioration de la qualité de la production.

Johan Elsen, le directeur général d'Oxfam-Wereldwinkels en Belgique, posait la question à savoir si nous étions en train de voir émerger une variété de conceptions du commerce équitable. Le mouvement équitable change rapidement en raison principalement de son succès : un nombre grandissant de producteurs, commerçants, distributeurs, consommateurs, et même d'acteurs traditionnels tels les multinationales s'y intéressent; des pressions sont exercées sur la Fair Trade Labelling Organizations (FLO) pour qu'elle certifie plus de producteurs; l'IFAT se voit demander de développer un meilleur système de contrôle. En contrepartie, il n'y a pas de reconnaissance légale du commerce équitable et il y a un manque de clarté, d'uniformité et d'unanimité quant à l'opérationnalisation du commerce équitable et de ses critères. Ceci alors que les instances politiques, européennes notamment, auraient besoin d'une définition claire et opérationnelle du commerce équitable. De l'extérieur, le développement de normes, standards et critères et d'un cadre réglementaire qui sont loin de correspondre à la conception qu'a l'IFAT du commerce équitable constitue une menace pour l'organisation et pour le mouvement. De l'intérieur, différentes visions du commerce équitable donnent lieu à des contradictions, voire des confrontations.

Quelles sont ces visions? D'un côté, les organisations de commerce équitable voient le commerce équitable comme un **modèle de développement**. Il s'agit d'un processus d'autonomisation des producteurs où l'on travaille avec les producteurs les plus marginalisés, renforce les capacités, lutte contre la pauvreté et favorise l'accès au marché. En opposition à cette vision originelle du commerce équitable, on assisterait à l'émergence d'une nouvelle conception du commerce équitable qui consiste en des **standards commerciaux généraux** et qui est liée principalement à l'arrivée de nouveaux acteurs (multinationales, autres labels). Il s'agit ici de récompenser les bonnes pratiques des producteurs et commer-

çants, qu'ils soient gros, petits, dominants ou marginalisés : bref, il s'agit de commerce éthique. On comprendra que la certification des plantations et des multinationales, qui est un enjeu à l'agenda de FLO, est au cœur de ce débat.

Johan Elsen identifie deux problèmes majeurs relativement à la cohabitation de ces deux visions du commerce équitable. D'une part, elles donnent lieu à des problèmes de communication et de marketing. Si les bananes équitables d'Oxfam, qui portent le message associé à la première conception du commerce équitable, et d'éventuelles bananes Chiquita équitables en viennent à se retrouver côtes à côtes dans les supermarchés, que concluront les consommateurs devant ce message contradictoire? D'autre part, il s'agit d'un problème structurel où les petits producteurs équitables ne sont tout simplement pas outillés pour rivaliser avec de grandes entreprises et des transnationales. Comme piste de solution, on presse FLO de prendre une position claire en faveur du commerce équitable comme modèle de développement pour les petits producteurs. Si FLO donne son aval à la certification des plantations et des transnationales, on presse FLO de développer un système de certification indépendant de celui du commerce équitable, en impliquant les centrales syndicales par exemple. L'IFAT ne laissera pas quiconque lui dérober le concept de commerce équitable³.

Le « vrai » commerce équitable?

Les deux conceptions du commerce équitable présentées par Johan Elsen témoignent d'un déplacement de la traditionnelle déchirure qui caractérisait le mouvement. Le mouvement était divisé entre la poursuite de son idéal de transformer profondément le système économique pour plus de justice et d'équité, et les considérations pragmatiques quant à la mise en marché et la vente des produits équitables⁴. Il semble que le mouvement soit en train de se ranger derrière la conception plus pragmatique qui estime que le commerce équitable doit aider un maximum de petits producteurs du Sud en insérant un maximum de produits équitables sur les marchés⁵. La commercialisation des produits équitables sur le réseau de la grande distribution est un fait accompli depuis longtemps et on peut croire que le pôle plus radical et militant du mouvement a perdu de son influence avec l'augmentation constante des ventes de produits équitables sur le marché de la grande distribution. L'objectif de transformation du modèle économique dominant demeure une raison d'être du mouvement, mais la tension ne se pose plus dans les mêmes termes entre puristes ou pragmatiques, transformation de l'extérieur ou transformation de l'intérieur. La question est maintenant de distin-

guer le « vrai » commerce équitable, développé originellement par les organisations de commerce équitable et qui est orienté vers l'autonomisation des producteurs les plus marginalisés, de sa version édulcorée, conséquence de l'arrivée des multinationales et autres certifications éthiques qui menacent le commerce équitable.

Au terme de cette conférence, l'IFAT, traditionnellement associée au courant puriste, a clairement choisi « le marché »⁴. L'augmentation des ventes et le développement de nouveaux marchés sont prioritaires pour les membres de l'IFAT. On peut croire que la crise qui frappe actuellement le secteur de l'artisanat équitable n'est pas étrangère à cette prise de position. Car quoique plusieurs produits équitables aient fait leur entrée sur le réseau de la grande distribution, il s'agit presque exclusivement de produits alimentaires qui portent le label de FLO. En ce qui concerne l'artisanat équitable, il est surtout vendu dans les réseaux alternatifs de distribution (magasins du monde, boutiques spécialisées) et depuis quelques temps, les ventes stagnent, voire régressent. Le mouvement, l'IFAT, est à la croisée des chemins et des choix difficiles devront être faits⁶.

Devant les succès des produits alimentaires commercialisés par la grande distribution sous le label FLO, tous voient que la meilleure solution serait d'amener aussi les produits d'artisanat sur le réseau de la grande distribution. Mais peut-on comparer aussi simplement le secteur de l'artisanat à celui de l'alimentaire? D'un côté il s'agit d'un produit que l'on achète occasionnellement, alors que de l'autre, il s'agit de produits de consommation courante. Ensuite, on peut croire que dans le secteur de l'artisanat équitable, le renouvellement des produits est beaucoup plus crucial que dans le secteur de l'alimentation. Un autre obstacle de taille à l'entrée des produits d'artisanat équitable sur le marché de la grande distribution est la labellisation. Les produits de l'artisanat équitable ne portent pas de label comme tel. Ce sont plutôt les organisations de producteurs et les magasins du monde qui les vendent qui arborent le label d'organisation⁷ de l'IFAT. Or ce label ne peut être apposé sur les produits et on imagine mal que de grandes entreprises conventionnelles soient éventuellement reconnues comme organisations de commerce équitable par l'IFAT. Les produits équitables des organisations membres de l'IFAT se démarquent donc plus difficilement sur les marchés conventionnels.

Pénétrer la grande distribution : un défi de taille!

La grande distribution cherche à répondre, voire à stimuler, la demande des consommateurs alors que le commerce équitable regarde d'abord ce

que les producteurs produisent. Il existe un décalage énorme entre ce que le marché exige et ce que les organisations productrices sont réellement capables de produire. En ce moment, les producteurs ne connaissent tout simplement pas leur marché et manquent de compétences en termes de marketing et de gestion d'entreprise. Ils n'arrivent pas à répondre au marché qui demande constamment du changement. Les organisations de commerce équitable ont été qualifiées de moyenâgeuses à plusieurs reprises et on déplore le fait qu'elles deviennent de plus en plus refermées sur elles-mêmes, préoccupées par leur propre survie. La régulation au Nord crée aussi plusieurs difficultés pour les petits groupes de producteurs. Alors que certaines grandes organisations de commerce équitable réussissent de façon remarquable à commercialiser leurs produits sur le réseau de la grande distribution, les plus petits groupes, moins outillés et qui ne sont pas prêts à faire leur entrée sur le marché, n'y arrivent tout simplement pas. À terme, ce décalage se traduit en une exclusion des plus petits groupes⁸.

Quelles sont les solutions envisagées? On parle du fait que les organisations doivent se renouveler et renouveler leur modèle d'affaire. Les magasins du monde doivent poursuivre ce qu'ils font et s'améliorer, mais ce ne sera pas suffisant. Il faut développer de nouveaux modèles d'affaires. D'une part, on a discuté du fait que le commerce équitable devait non seulement démarquer ses produits des produits conventionnels, mais aussi miser sur son identité propre en tant que mouvement. Un intervenant a présenté le commerce équitable comme représentant un certain pouvoir. Le pouvoir économique du commerce équitable est assez faible comparativement à celui du commerce conventionnel, si bien que le mouvement doit miser sur la valeur ou le pouvoir symbolique et politique du commerce équitable. Le commerce équitable, c'est une pratique, une expérience et une proposition concrète, ce qui était inédit jusqu'alors. D'autre part, le commerce équitable doit aussi se faire connaître localement. Pour les organisations, les marchés locaux représentent une avenue plus simple et plus stable que les marchés d'exportation. On a ciblé les classes moyenne et élevée et les touristes comme des marchés prometteurs devant être développés. La visite de deux petites boutiques équitables dans des lieux touristiques a permis aux participants de constater le succès de celles-ci. Enfin, les participants ont pris conscience du fait que la grande distribution était diversifiée et ne concernait pas que les grandes chaînes. Au terme des échanges d'expérience de tous et chacun, on a constaté la difficulté du défi que s'est donné le mouvement et les solutions concrètes restent encore à développer.

Plus commercial et moins équitable?

Producteurs et acheteurs avaient beaucoup à dire sur l'opérationnalisation des critères du commerce équitable. Au Nord, on se plaint des livraisons tardives ou de l'absence de livraison et des problèmes de qualité. Au Sud, on dénonce l'annulation de commandes, le préfinancement qui est de plus en plus difficile à obtenir ou qui arrive tardivement, le paiement tardif, la diminution des prix, l'attitude agressive des acheteurs et le marchandage sur les prix. On déplore que le Nord crée de faux espoirs. Le partenariat commercial du commerce équitable ne serait pas aussi facile à mettre en œuvre. Mais plus profondément, comment le Nord, qui n'arrive même pas à respecter ses propres exigences, trouvera-t-il la légitimité de continuer à faire respecter les critères équitables qu'il a établis au Sud? Les organisations du Sud qui se voient imposer des critères doublement plus sévères qu'au Nord étaient pour le moins désillusionnées.

Lorsqu'une productrice de Bolivie a raconté que même si son organisation était reconnue comme organisation de commerce équitable par l'IFAT et réussissait à commercialiser ses produits sur les marchés équitables, des besoins criants restent insatisfaits. Par exemple, elle a rappelé que les producteurs et leur famille ne sont pas assurés en cas de décès, de maladie ou de bris majeur d'équipement. À sa question à savoir quand l'IFAT s'occuperait de ces aspects, l'animateur de l'atelier qui portait sur le développement de marchés a répondu que ce n'était pas le moment de discuter de ça. Or, dans la programmation de la conférence, aucune activité de discussion sur les enjeux sociaux n'était prévue. Si certains dénoncent un nivellement par le bas des critères équitables, on peut à tout le moins dire que nous ne sommes pas sur le point d'assister à un resserrement des critères et que le mouvement semble assez insensible aux demandes des producteurs. Quoique l'on puisse arguer que ce ne serait pas le rôle de l'IFAT de développer des programmes d'assurances dans l'exemple amené par la productrice bolivienne, il semble que pour l'instant, le mouvement soit trop absorbé par l'enjeu de la commercialisation et de la certification des produits équitables.

Le Nord et le Sud : les mêmes inégalités?

L'IFAT a connu une croissance importante du nombre de ses membres depuis 2000, passant de 149 membres à 270 membres actuellement (246 organisations membres et 30 membres associés⁹). Des 246 organisations membres, 162 proviennent du Sud et 84 du Nord. Mais malgré la forte représentation du Sud et la structure plus participative de l'IFAT, les organisations du Nord

réussissent beaucoup mieux que les organisations du Sud, et ce sont aussi principalement les membres du Nord qui dictent l'agenda de l'IFAT. Les relations commerciales sont aussi teintées de la même dynamique : le Sud produit pour les marchés du Nord et n'a pas les moyens d'imposer ses conditions. Doit-on y voir la reproduction pure et simple des mêmes rapports de forces entre le Nord et le Sud, que dénonçait le mouvement à l'origine? Ou ne serait-ce qu'un passage obligé vers l'autonomisation des producteurs du Sud?

Si on fait une caricature un peu grossière du paysage équitable, on trouve que l'Asie prend le virage de la grande distribution avec une production de meilleure qualité, de plus en plus automatisée et à un coût le plus bas; l'Afrique est toujours loin derrière avec des coûts de production trop élevés pour une qualité de production qui laisse à désirer; l'Amérique Latine est plus nouvelle au sein de l'IFAT et a tout à prouver; tous produisent pour atteindre les lucratifs marchés du Nord et se doivent de répondre aux capricieux consommateurs. Entre les différentes organisations, particulièrement les organisations productrices, la tension est palpable en raison d'une forte compétition. Il semble qu'un fossé soit en train de se creuser entre les grandes organisations qui croissent de façon constante, alors que les petites n'arrivent pas à tirer leur épingle du jeu. À plusieurs reprises, il a été dit que les producteurs devaient être les acteurs principaux du mouvement, mais cette affirmation n'est jamais allée au-delà de la rhétorique. Bref, l'écart entre le Sud et le Nord semble aussi grand; on remarque des disparités importantes entre les différentes régions au Sud et entre les organisations.

L'enjeu de la certification

Au départ, le mouvement équitable était assez naïf et ne se préoccupait pas des aspects liés au contrôle de la qualité. Au fur et à mesure que le mouvement a pris de l'essor, le thème de la certification est devenu un incontournable. Plusieurs présentations et ateliers ont porté sur le sujet. Pour faciliter la commercialisation de leurs produits, plusieurs membres de l'IFAT réclament que celle-ci développe un label qui pourrait être apposé sur les produits équitables. Mais la labellisation par produit dans l'artisanat est beaucoup plus laborieuse que pour les produits alimentaires actuellement commercialisés sous le label équitable FLO. Il est plus facile de contrôler la fabrication du café que d'une pièce de vêtement qui fait intervenir plus de fournisseurs. Certains craignent que l'ajout d'un autre label ne fasse qu'empirer la confusion déjà présente chez les consommateurs qui ne s'y retrouvent plus dans la multitude des labels éthiques.

Il a aussi été suggéré que l'IFAT obtienne l'accré-

dition ISO 65¹⁰. Le développement d'un nouveau label de produit, tout comme l'accréditation ISO 65, requiert des ressources considérables, tant humaines que financières, ce que l'IFAT ne peut fournir pour l'instant. Plusieurs schémas de certification sont possibles, mais pour être crédible, une certification devrait au moins comporter une vérification faite par une tierce partie, exigence que ne rencontre pas le système de vérification des organisations de l'IFAT. La structure même de l'IFAT¹¹ devrait être repensée pour satisfaire aux exigences internationales telles l'accréditation ISO 65 : l'IFAT ne pourrait pas donner des conseils ou s'occuper du développement de marché et faire en même temps la vérification et la certification. Par exemple, FLO, qui est en voie d'obtenir l'accréditation ISO 65, a dû procéder à une réorganisation de sa structure, ce qui a donné lieu à la création de l'entité indépendante FLO-CERT qui s'occupe exclusivement de la certification. Le président de FLO a expliqué que cette procédure d'accréditation ISO 65 est laborieuse et requiert moult ressources financières et humaines. Aussi, il y a le problème de la protection de l'utilisation du logo qui nécessite des capacités financières importantes.

Au bout du compte, une certification par produit ou l'accréditation ISO 65 se traduiraient nécessairement par une augmentation des coûts pour les producteurs. Et ce n'est pas tout de développer une certification ou d'être accrédité ISO 65, encore faut-il être connu et reconnu. Les processus de contrôle de la qualité ne sont donc pas garants de cette reconnaissance, pas plus qu'ils ne garantissent l'ouverture des marchés. En attendant le développement d'une certification par produit par l'IFAT, la « marque » d'organisation a une certaine valeur, ce qu'ont répété les leaders de l'IFAT, et faute de moyens, l'organisation poursuivra la diffusion et la promotion de celle-ci.

Système de gestion de la qualité pour le commerce équitable

FLO et IFAT collaborent actuellement au développement d'un système conjoint de contrôle de la qualité équitable. Aucune action concrète n'a été lancée en ce sens jusqu'à maintenant, mais il s'agit d'un dossier à l'étude. Mildred Steidle, consultante qui travaille sur le dossier, avait comme mandat de développer une proposition de système de contrôle de la qualité équitable qui reconnaissait les systèmes actuels de FLO et de l'IFAT. Elle a fait une présentation qui a permis de bien mettre en évidence les spécificités et les complémentarités des systèmes. Le fait que FLO et l'IFAT s'entendent déjà sur une même définition du commerce équitable dans le cadre du réseau informel FINE¹² constitue déjà une base solide. Voici en résumé les principales différences entre les deux systèmes :

IFAT	FLO
Les deux organisations ont la même définition du commerce équitable (définition de FINE) ce qui est un avantage	Les deux organisations ont la même définition du commerce équitable (définition de FINE) ce qui est un avantage
Pas de standards, ce sont les organisations qui sont reconnues, indicateurs communs et indicateurs par région	Des standards spécifiques par produits (prix plancher, prime, etc.)
Système de garanti de la qualité qui repose sur une stratégie participative	Évaluation par une tierce partie pour la conformité (comme certification ISO)
Label pouvant être obtenu par n'importe quelle organisation membre de l'IFAT peu importe sa production	Certification par produits limitée aux produits pour lesquels des normes ont été élaborées, principalement dans le secteur alimentaire

Même si l'IFAT et FLO collaborent sur ce chantier, l'IFAT semble assez méfiante. Si d'un côté ses membres décrivent les pratiques plus commerciales de FLO, notamment quant à l'enjeu de la certification des plantations et le fait que FLO détienne le « monopole » de la certification équitable et de l'établissement des critères, ils ne voudraient pas voir leur système de vérification réabsorbé dans un grand système. On peut croire que l'IFAT se sent d'autant plus menacée que la certification et la stratégie commerciale de FLO ont du succès et que l'artisanat qui constitue le principal secteur d'activités des membres de l'IFAT est en crise. Les organisations doivent et démontrent une volonté de collaborer, mais sont aussi préoccupées par la préservation de leur identité propre. Somme toute, un dialogue est vraiment entamé entre les deux organisations, ce qui est on ne peut plus nécessaire considérant l'apparition de nouveaux labels éthiques qui menacent la crédibilité du commerce équitable.

L'enjeu de la certification ainsi que le système de gestion de qualité du commerce équitable sont des thèmes relativement complexes. Quoique plusieurs présentations aient porté sur ces sujets, il semble que la confusion soit encore grande parmi les membres.

IFAT, IFTA ou IFFAT?

Lors de l'assemblée générale de l'IFAT qui se tenait le 6 mai dernier, l'IFAT était devant une proposition concernant le changement du nom de l'organisation. On proposait que l'IFAT, qui signifie actuellement *International Federation of Alternative Trade*, voit son nom modifié pour *International Fair Trade Association* (IFTA). D'un côté on plaide que l'actuel nom de l'IFAT ne faisait aucune mention du commerce équitable qui est central aux activités de l'IFAT. De l'autre, on jugeait que l'organisation était déjà connue sous le nom d'IFAT, que sa mission était plus largement ancrée

dans le commerce alternatif et qu'un changement de nom engendrerait des coûts que l'organisation ne peut assumer pour l'instant. Une troisième proposition voulant rallier les deux précédentes était *International Federation of Fair and Alternative Trade* (IFFAT). Les membres de l'organisation ont finalement choisi de conserver le nom IFAT. Étonnamment, sur le site Internet de l'IFAT, on définit le nom IFAT comme *International Fair Trade Association*. Ainsi, il semble que l'organisation avait déjà entériné un changement de nom avant même que les membres aient voté, ce qui est d'autant plus gênant que les membres se sont finalement prononcés en faveur du statu quo. Cet exemple témoigne bien de la crise que traverse présentement l'organisation. Plus globalement, c'est l'identité du mouvement qui est à renouveler et à renforcer.

Le mouvement équitable à Hong Kong?

Un atelier a été consacré à préparer la position de l'IFAT en vue de la sixième rencontre ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce qui se tiendra à Hong Kong du 13 au 18 décembre 2005. FINE est responsable de la coordination d'un forum de discussion sur le sujet en vue d'élaborer une position qui représenterait tout le mouvement du commerce équitable, ce qui n'avait pas été réalisé lors des précédentes rencontres de l'OMC. Si vous voulez joindre la liste de discussion, veuillez signifier votre intérêt à l'adresse courriel suivante : poppe@fairtrade-advocacy.org.

¹ « Fair trade business for a better world! » ou « ¡ Negocios Justos para un Mundo Mejor! »

² Cette enquête ainsi que l'étude approfondie de quatre filières équitables (café, coton et textile, riz et cacao) devraient faire l'objet d'un ouvrage devant paraître d'ici la fin de l'année.

³ « We can't let the Fair Trade concept being stolen from us! », paroles de Johan Elsen, directeur général

d'Oxfam-Wereldwinkels en Belgique.

⁴ Marie-Christine RENARD. 2003. «Fair Trade : quality, market and conventions », dans *Journal of Rural Studies*, no 19, pp. 87-96.

⁵ Voir Marie-Christine RENARD. 2003. «Fair Trade : quality, market and conventions », dans *Journal of Rural Studies*, no 19, pp. 87-96.

⁶ C'est en ces termes que plusieurs intervenants se sont exprimés.

⁷ « Fair trade Organization Mark ». Cette « marque » d'organisation a été lancée par l'IFAT au Forum Social Mondial 2004 qui se tenait en Inde.

⁸ Commentaires de Carol Wills lors de sa présentation.

⁹ Les membres associés sont des membres individuels qui n'ont pas droit de vote.

¹⁰ Exigences générales relatives aux organismes procédant à la certification des produits

¹¹ Il s'agit néanmoins d'un système qui semble assez complet comportant trois étapes : l'auto-évaluation, la révision par les pairs et l'évaluation externe faite par une personne de l'IFAT.

¹² FINE est un réseau informel qui regroupe les représentants des réseaux de commerce équitable soit FLO, IFAT, Network of European World Shops (NEWS!) et European Fair Trade Association (EFTA).

Sur le site Internet de l'IFAT, vous pouvez trouver les présentations des conférenciers : www.ifat.org

Site de la journée mondiale du commerce équitable : www.wftday.org/

Fair Trade Resource Network : www.fairtraderesource.org/

Fairtrade Labelling Organizations International (FLO) : www.fairtrade.net/

Network of European Worldshops (NEWS!) : www.worldshops.org/

European Fair Trade Association (EFTA): <http://www.eftafairtrade.org/>

Fair Trade Federation (FTF) : <http://www.fairtradefederation.com/>

Rapport de la conférence de Maya Vinic et Las Abejas

Ana Isabel Otero, étudiante-chercheure, CRSDD

Le 29 octobre 2004, un représentant de l'association civile Las Abejas (José) et le Président de la coopérative de commerce équitable, Maya Vinic (Macario), sont passés à l'UQAM dans le cadre de leur tournée en Amérique du Nord.

Las Abejas

Dans un premier temps, José a présenté l'association civile Las Abejas et le contexte dans lequel elle s'est formée. Elle est née en réponse à la violation constante des droits humains au Chiapas, notamment les droits des indigènes Tzotzils de la communauté de Chenalhó. Pour fonder leur organisation, les Tzotzils se sont basés sur leurs valeurs culturelles et ils ont reçu l'appui du diocèse de San Cristobal de las Casas. Cette société rassemble aujourd'hui plus de 100 familles de diverses communautés autochtones. La genèse de Las Abejas date de 1992, suite à l'emprisonnement injustifié de cinq membres de la communauté. Ils participent à des activités très concrètes concernant la défense des droits des peuples autochtones. Ils ont aussi l'espoir d'établir un modèle de développement autonome.

Présentation de José

"Porque no vamos a esperar que los gobiernos cambien nuestra vida, cambien nuestra situación, sino que nosotros mismos tenemos que cambiarlo, tenemos que trabajarlo y tenemos que organizarnos más, para que posteriormente tenga una vida mejor, justa y digna a nuestros pueblos. Espero pues que así todos juntos podamos cambiar la vida, podamos cambiar un mundo que sea mas justo y digno para nosotros y para todos"

Dans sa présentation, José nous a exposé la situation actuelle que vit sa communauté au Chiapas, notamment lors du bien connu massacre qui a eu lieu à Acteal le 22 décembre 1997, où 45 personnes ont été massacrées, dont 21 femmes et 15 enfants. Étant donné que le gouvernement n'a pas encore fait justice, ils ont lancé une campagne contre l'impunité en 2004. José a signalé que, contrairement à ce que les autorités mexicaines veulent faire croire, il ne s'agit pas d'un conflit religieux, mais d'un conflit d'ordre politique. Quelques personnes ont été mises en prison, mais selon la version officielle, elles sont innocentes, il ne s'agit que de pasteurs évangéliques. Pourtant, Las Abejas affirme qu'ils sont bien coupables et qu'il reste encore des responsables du massacre en liberté. Ainsi, contrairement aux déclarations du

gouvernement en faveur d'une situation pacifique au Chiapas, Las Abejas considère que tant que l'armée et les paramilitaires seront présents dans la région et que les armes continueront à circuler, la paix restera inaccessible. José a terminé sa présentation en affirmant que Las Abejas continuera sa lutte pacifique contre l'impunité et en faveur des droits autochtones. Il affirme que le sang n'a pas été versé en vain à Acteal, puisque cet événement leur a permis de faire entendre leur voix.

La coopérative de café Maya Vinic

Maya Vinic, née au sein de la société civile Las Abejas, est une société coopérative de près de 600 petits producteurs de café de 36 communautés des municipalités de San Pedro Chenalhó, Pantelhó et Chalchihuitán dans les Hautes-Terres du Chiapas qui, inspirés par la sagesse de leurs ancêtres, ont décidé de s'organiser. Face à la grave situation économique qu'ils traversent ainsi que par le fait d'être en majorité de petits producteurs de café, prêts à travailler solidairement, ils décident alors de former une Société Coopérative de Production de Café.

La coopérative Maya Vinic répond à la culture des Hommes Mayas, qui travaillent en collectif. Vu que les dernières années de déplacement ont été difficiles pour la Société Civile Las Abejas, la coopérative de café est une réponse organisée pour améliorer la situation, pour trouver un prix juste au travail des producteurs et pour qu'ils puissent ainsi vivre du fruit de leur travail.

Présentation de Macario

Lors de son tour, Macario, le Président de la coopérative, nous a expliqué tout le travail qui est nécessaire pour produire une tasse de café. Il faut d'abord sélectionner les grains et les semer dans une terre propice. Ensuite, les producteurs ajoutent le compost, qu'ils utilisent pour faire pousser les plantes. Lorsque la plante commence à pousser, il faut la transplanter dans un pot. Une année complète doit passer avant que les caféiers grandissent suffisamment. Après cette période, les plantes sont transplantées définitivement dans un terrain plus vaste. Les producteurs doivent attendre environ trois ans avant de pouvoir récolter. Il est nécessaire également de faire des barrières « naturelles », soit avec des branches ou d'autres plantes, afin d'éviter l'érosion du sol. Les producteurs de Maya Vinic, comme la

plupart des petits producteurs au Chiapas, font la récolte eux-mêmes, parfois avec l'aide de leurs familles. Le processus est long : ils arrivent tôt le matin avec leurs sacs ou leurs paniers et rentrent chez eux l'après-midi pour enlever la pulpe des « cerises. » Très souvent ils ne comptent que sur leurs bras et leur dos pour transporter le café des plantations à la maison. Une fois que tout le café a été récolté, il faut le nettoyer et le faire sécher sur des patios. Le café qui a subi tout ce processus est appelé « pergamino ». Il est prêt pour être amené à leur entrepôt, qui est partagé par tous les producteurs. La dernière étape consiste à faire classer le café selon sa qualité. Les producteurs de Maya Vinic doivent payer pour ce service étant donné qu'ils n'ont pas encore les moyens d'avoir leur propre centre de sélection. Une fois séparé et sélectionné, le café part vers le port de Veracruz, sur le Golfe du Mexique et se dirige vers les acheteurs. Les producteurs n'ont pas le temps de se reposer entre les différentes récoltes. Ils doivent se concentrer sur le compost, ils doivent élaguer les plantes et surveiller la conservation générale de la plantation. Maya Vinic fait partie du réseau équitable et est certifiée biologique par Certimex.

Cooperative Coffees

Ensuite, Monika Firl, de la coopérative de torréfacteurs nord-américaine Cooperative Coffees, a présenté son organisation et ses liens avec Maya Vinic. Elle a vécu cinq ans au Chiapas, où elle a eu l'occasion de connaître en profondeur les enjeux liés à la production de café. Elle nous a expliqué que les consommateurs de café équitable deviennent de plus en plus exigeants, donc Cooperative Coffees a dû élever à son tour ses standards de qualité vis-à-vis les producteurs de café. Aux exigences du marché équitable s'ajoutent les critères de la production biologique. Ainsi, Maya Vinic a dû finaliser la transition biologique pour finir la production conventionnelle en 2003. À ce moment, Cooperative Coffees a été en mesure d'acheter le premier contenant certifié biologique pour le marché équitable. Monika Firl maintient espoir de voir augmenter la part du marché équitable avec la certification biologique. Mme Firl a remarqué que, même si le prix du commerce équitable est « plus juste » que celui du marché conventionnel, 1.41\$ USA par livre de café n'est pas encore suffisant pour le travail réalisé par les petits producteurs. Elle a aussi mis l'accent sur le fait qu'il manque encore beaucoup d'éducation auprès des consommateurs afin de créer une conscience sociale. Il est nécessaire de mettre en place plus de campagnes de sensibilisation, notamment de la part des torréfacteurs, afin que le grand public soit au courant des problèmes auxquels les petits producteurs doivent faire face. Parmi ces obstacles, on trouve les entraves liées à la certification, dont le premier problème est d'accéder à la liste d'attente

de FLO¹. Souvent, il faut déjà avoir des acheteurs potentiels avant de se faire certifier. Cela pose de gros problèmes aux producteurs les plus éloignés des centres urbains, à cause du manque d'accès aux moyens de communication.

En outre, Monika Firl affirme que le raccourci de la chaîne commerciale, favorisé par les principes du commerce équitable, est avantageux autant pour le consommateur que pour le producteur. Elle a expliqué que très souvent les consommateurs donnent leur avis aux petits torréfacteurs. Ces derniers entrent en communication avec Cooperative Coffees et eux, à leur tour, informent les producteurs de Maya Vinic des besoins du marché, tout en mettant l'accent sur la qualité. Le flux d'information permet aux membres de la coopérative d'être au courant des exigences des consommateurs, tout en ayant l'occasion de s'adapter en conséquence. Cette évolution est évidemment très positive pour la performance des petits producteurs en général. Afin de maintenir cette dynamique, les membres de Cooperative Coffees réalisent des visites régulières aux communautés des producteurs. Les grands défis pour Cooperative Coffee en tant qu'acheteur de café équitable et pour les producteurs sont : la communication; le contrôle de qualité et le maintien des liens forts dans un marché qui devient de plus en plus exigeant.

Lorsqu'elle a mentionné l'importance de trouver l'équilibre entre l'éthique du commerce équitable et la participation des entreprises multinationales dans cette niche du marché, Mme Firl a mis en place les bases pour le débat suivant. Dans un premier temps, elle s'est montrée favorable à l'entrée de celles-ci dans le marché équitable, puisque cela fait augmenter énormément le volume. Par contre, elle a averti aussi des possibles dangers de cette implication, notamment le risque de perdre l'essence même du commerce équitable. Finalement, elle a mentionné que souvent les entreprises ne sont pas vraiment intéressées au commerce équitable comme tel, mais plutôt à l'image qu'il leur permet de projeter. La vente de produits équitables sert donc à se faire la promotion en tant qu'entreprise socialement responsable.

Elle nous a finalement montré quelques étapes de la chaîne de valeurs que suit le commerce du café équitable. Les étapes principales de la part des producteurs sont : la production et la récolte, la vente à leur coopérative, la réception du 70% du bénéfice du marché équitable et l'investissement dans des projets communautaires ou l'amélioration des conditions de vie.

¹ Fairtrade Labelling Organizations International

APPEL DE COMMUNICATION**Colloque International
Multinationales et Développement
Durable**

9 et 10 février 2006 – Atlanta – États-Unis
(Février 2007 – Lorraine – France)

Date limite : 15 septembre 2005 (intention de communi-
cation)
15 novembre 2005 (Communication défini-
tive)

Renseignements : ciber@mgt.gatech.edu

APPEL DE COMMUNICATION**Conférence internationale
Global Companies - Global Unions
Global Research - Global Cam-
paigns**

9 au 11 février, 2006
New York, New York, États-Unis

Date limite : 15 septembre 2005

Renseignements : [www.ilr.cornell.edu/
globallaborinstitute/](http://www.ilr.cornell.edu/globallaborinstitute/)

**De l'action locale à la citoyenneté mondiale
Journées Alternatives**

8, 9 et 10 septembre 2005
Cégep du Vieux-Montréal, Cinémathèque québécoise, Maison
théâtre

Le programme complet de l'évènement se trouve au
www.alternatives.ca

Renseignements : virginie@alternatives.ca

Babillard

**APPEL DE
COMMUNICATIONS****Colloque international**

*Comment penser les continuités et
discontinuités du militantisme ?
Trajectoires, pratiques et organisa-
tions militantes*

8 et 9 juin 2006, Lille, France

Date limite : 15 septembre 2005

Renseignements :
Bruno.Duriez@univ-lille1.fr
sawicki@univ-lille2.fr

Appel de communication

Colloque International—Usages des
indicateurs de développement
durable

3 et 4 avril 2006, Montpellier

Renseignements : [www.sceco.univ-
montp1.fr/usages-indicateurs/
Welcome.html](http://www.sceco.univ-
montp1.fr/usages-indicateurs/
Welcome.html)

Pétition appuyant le projet de loi 390

Loi interdisant la distribution de sacs de plastique non biodégradables

Présenté à l'Assemblée nationale (Québec), le 27 avril 2005, par **Stéphan Tremblay**, député de Lac-Saint-Jean et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'environnement et de parcs

Objet :

La présente pétition a pour objet d'appuyer le projet de loi 390. Une liste des signataires sera remise à Stéphan Tremblay au moment opportun, quelque temps avant la lecture du projet de loi 390 à l'Assemblée nationale, prévue pour le mois d'octobre 2005. Une liste sera aussi remise à chaque membre élu, l'informant des signataires de sa circonscription.

Pour connaître le texte du projet de loi 390, consultez le site :
www.assnat.qc.ca/fra/37legislature1/Projets-loi/publics/05-f390.htm

Vous en avez sans doute entendu parler dans les médias : les sacs de plastique qui vous sont remis avec chacun de vos achats représentent une menace sérieuse pour la protection de l'environnement.

Le saviez-vous?

- Au Québec, environ 2 milliards de ces sacs sont remis aux consommateurs par année, environ 17 milliards en France, et 380 milliards aux États-Unis. À l'échelle mondiale cela représente presque **1 trillion** (1 000 000 000 000) de sacs.
- Ils peuvent prendre jusqu'à 400 ans à se biodégrader. Après avoir été emportés par le vent, plusieurs se retrouvent dans nos fleuves, puis en haute mer où ils flottent pendant des années.
- Des millions de poissons, tortues, oiseaux et mammifères marins les avalent et en meurent.
- La quantité de sacs utilisés en Irlande a été réduite de 90 % après qu'une loi semblable ait été passée en 2002.

Signez la pétition en ligne :

www.ecocontribution.com/390/PetitionFR-390.

CHAIRE de responsabilité
sociale et de
développement durable
ESG UQAM

.....
École des sciences de la gestion
Université du Québec à Montréal
Case postale 6192
Succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 4R2

Téléphone : 514.987.3000
poste 6972#

Télécopieur : 514.987.3372

Courriel: crsdd@uqam.ca

Visitez notre site Internet
www.crsdd.uqam.ca

Inscrivez-vous à notre liste d'envoi électronique
crsdd@uqam.ca

Bulletin de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable

Rédacteur en chef : Patrick Laprise

Graphisme : Jenny Desrochers

Collaborateurs : Véronique Bisailon, Valérie Demers, Annelies Hodge, Ana Isabel Otero, Lysiane Roch

Pour soumettre un article, prière de consulter le site web www.crsdd.uqam.ca.